

Projet de budget 2027 :

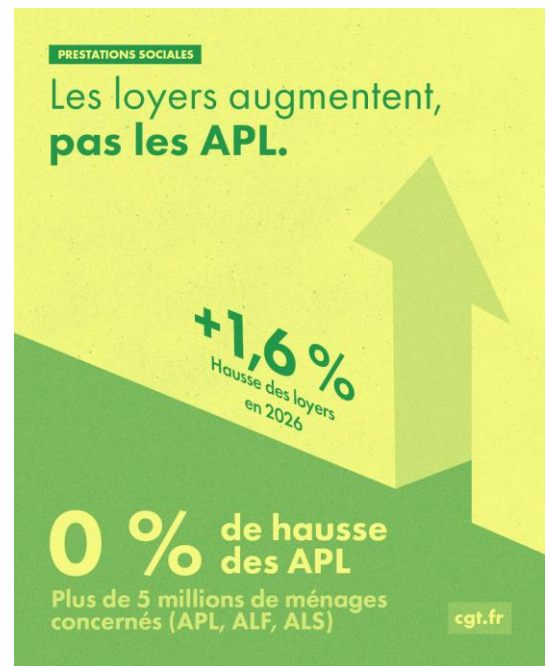
Reculs inacceptables pour nos droits, nos conditions de vie, les collectivités...

Le projet de loi de finances (PLF) et celui concernant la Sécurité sociale (PLFSS) illustrent la politique austéritaire, d'affaiblissement des services publics, de reculs sociaux et d'accroissement des inégalités sociales.

Ces projets de budget répondent **aux intérêts de quelques ultra riches et grandes entreprises, au détriment de tous les salariés, des retraités, des plus précaires avec l'annonce d'une réduction des dépenses publiques de 54 milliards d'euros.**

Le Projet de Loi de Finance (PLF)

- **Le gel du point d'indice confirmé pour les agents des 3 versants de la Fonction publique** : c'est donc une nouvelle baisse des salaires des agents,
- **Plus de 1000 agents en moins** : un solde qui masque une grande disparité entre les secteurs. Exemple : 1200 postes perdus à l'ADEME et France Travail, 1400 postes supplémentaires pour le ministère de l'Intérieur. Au total, ce budget n'annonce pas le recrutement massif d'effectifs supplémentaires dans tous les secteurs qui en manquent : hôpitaux, écoles, lycées...
- **Pour les retraités : une perte de l'abattement de 10% des impôts à partir de 3000€ de retraite** (au lieu de 4400),
- **Le maintien du budget logement, mais sans prise en compte des besoins réels** malgré les annonces de construction de 2 millions de logements d'ici 2030. Pour financer la transition écologique, le gouvernement aggrave le détournement de 10 milliards du livret A, initialement dédiés au logement social,
- **Le gel des APL**, soit un manque de 10€ en moyenne par mois pour des familles en difficulté, dans la foulée de la suppression pure et simple déjà actée pour les étudiants étrangers (depuis juillet 2026).



Concernant les collectivités territoriales, déjà asphyxiées par les budgets successifs, le PLF prévoit de solliciter une contribution à « l'effort de redressement des finances publiques », **chiffrée à 7 milliards d'euros**, tandis que les dotations de l'Etat ne seront pas revalorisées du montant de l'inflation.

Concernant la transition écologique, malgré l'été que nous venons de vivre, l'Etat continue son stop and go, et les reculs : un fonds vert stabilisé mais toujours deux fois plus faible que les ambitions annoncées, une nouvelle coupe de 30 % dans le budget de l'ADEME, principal opérateur de la transition écologique en France.

Le budget du ministère du Travail est le plus atteint avec, par exemple, une économie de 350 millions sur le compte personnel de formation (CPF).

Le Projet de Loi du Financement de la Sécurité Sociale (PLFSS)

Une partie des mesures entre déjà en vigueur, sans débat, par décrets :

La baisse des indemnités journalières pour accidents du travail et maladie professionnelle dès le 1er novembre, et la baisse de l'Aide à la Perte d'Autonomie (APA).

Clairement, ce PLFSS s'en prend à la majorité des travailleurs et des travailleuses, aux retraités, dont les plus fragiles.

Le gouvernement annonce :

- **Le gel des retraites à partir de 1260€ par mois**, inscrit dans le PLFSS, pourra être complété par des paliers de sous-indexation par décret, entre 1260 et 2034€ de pensions (complémentaires incluses). Exemple : un retraité à 2 100€ perdrait de 42€ à 54 €/ mois, soit 504 à 655 €/an, selon le niveau de l'inflation.
- **Une menace sur les arrêts maladie**, avec une baisse de 2 milliards des indemnités, se traduisant par un

nouveau transfert aux complémentaires, entraînant une augmentation des adhésions aux « mutuelles » pour les actifs, les retraités, et créant un risque accru de renoncement aux soins parmi les précaires.

- L'Ondam, objectif national de dépenses de santé, est fixé à 2%, et à 3% pour l'Ondam hospitalier : **soit 5 milliards d'euros d'économie sur les dépenses de santé, quand les besoins explosent.**

- **Le gel des prestations familiales** et une réforme de l'allocation de rentrée scolaire à la baisse, visant à économiser respectivement 500 millions et 600 millions d'euros.



Renforcer les services publics c'est possible et urgent

Le projet de loi de finances (PLF) et celui concernant la Sécurité sociale (PLFSS) prévoit une réduction des dépenses publiques de 54 milliards d'euros au prétexte de la dette.

La dette de l'Etat est mise en avant pour tenter de justifier de nouvelles réductions des dépenses publiques et des moyens pour les services publics rabougris.

Il est mis en avant le chiffre d'une augmentation de la dette de 5 000 € / seconde.

Diantre, cela paraît énorme !... MAIS ramenons les choses à leur juste place.

Rappelons que l'Etat verse 211 milliards d'euros d'aides publiques chaque année aux grandes entreprises, sans contrôle ni contrepartie. Ces aides coûtent 6 700 € / seconde.

Rappelons que la fraude fiscale est estimée entre 80 et 100 Milliards par an. Soit un minimum de 2 665 € / seconde.

Rappelons que les 500 plus grandes fortunes françaises sont passées d'environ 200 milliards d'euros en 2010 à ... 1 200 milliards en 2025 ! Leur accumulation de richesse est de + 500 %.

Nous assistons sous nos yeux à un accroissement massif des inégalités sociales, à une augmentation des besoins sociaux et environnementaux et dans le même temps à un appauvrissement des services publics et in fine à la dégradation des réponses aux besoins.

Alors qu'il faudrait avoir Plus de capacité à Agir, nous en avons Moins...

Pourtant l'argent et les capacités de financements existent, les milliards sont à aller chercher dans les aides et exonérations aux grandes entreprises, la fraude fiscale, l'impôt sur les grandes fortunes etc.

Par ailleurs, rappelons que la « dépense publique » joue un rôle crucial dans la dynamique économique de notre pays, qu'elle est essentielle pour répondre aux enjeux sociaux et environnementaux à court, moyen et long terme. La dépense publique est utile et efficace, y compris économiquement.

- OUI, il est possible et urgent de donner aux collectivités territoriales, aux établissements de la Fonction Publique Hospitalière et aux services de l'État des moyens budgétaires à la hauteur des besoins et des missions des services publics.

